

## La veille : quelques ressources

**Les contours de la veille**, issu du Numéro « *Pleins feux sur la veille* », Documentaliste-Sciences de l'Information 2008/4 Vol. 45

- **Archimag : site professionnel (tag « Veille »)**
- **Organiser sa veille informationnelle**, BU de l'Université de Rennes 2

## Les principaux outils de collecte d'information :

### Les flux RSS

- Une définition : <https://fr.wikipedia.org/wiki/RSS>
- Un billet dédié : <https://www.duperrin.com/2026/03/14/sauver-rss-algorithmes>
- Des extensions à intégrer dans vos navigateurs respectifs vous donneront accès à ces interfaces (*attention certains d'entre-eux, comme Chrome ou Firefox doivent disposer de ces extensions pour bien lire les flux*)
  - Firefox :
    - <https://addons.mozilla.org/fr/firefox/addon/livemarks/> (recommandé par Firefox)
  - Chrome :
    - <https://chromewebstore.google.com/detail/rss-subscription-extensio/nlbnjcdgjeoebhnmkbbbdekmmmbfjd>
- D'autres navigateurs (utilisant le magasin d'extension géré par Google) vous proposent de lire ces flux de manière native dans des espaces spécifiques et peuvent servir d'agrégateurs de flux
  - Brave <https://brave.com/fr/>
  - Opera <https://www.opera.com/fr>
  - Vivaldi <https://vivaldi.com/fr/download/>
- Les agrégateurs de flux : permettent de regrouper et de hiérarchiser vos flux, ils peuvent synchroniser vos veilles selon vos supports (PC, mobiles, tablettes). Ils peuvent être utilisés en ligne (ex : Feedly) ou de manière auto-hébergée si vous disposez d'un accès à un serveur (FreshRSS).

## Quelques exemples non exhaustifs (de très nombreux outils existent)

- <https://feedly.com> (attention service payant selon le nombre de sources ou d'options)
  - <https://www.freshrss.org/>
  - [https://www.inoreader.com/?lang=fr\\_FR](https://www.inoreader.com/?lang=fr_FR) (service payant au-delà d'un certain seuil)
  - Des extensions de navigateurs peuvent servir d'agrégateurs (ex : **Feedbro** sur Firefox ou **RSS Reader** sur Chrome)
- Les courrielleurs (Outlook, Thunderbird) vous permettent de récupérer les flux que vous avez repéré : les articles seront considérés comme des mails que vous pouvez stocker voire transférer à vos correspondants
- Pour Outlook : <https://support.microsoft.com/fr-fr/office/s-abonner-%C3%A0-un-flux-rss-73c6e717-7815-4594-98e5-81fa369e951c>
  - Pour Thunderbird : <https://support.mozilla.org/fr/kb/comment-s-abonner-aux-flux-de-nouvelles-et-blogs>

## Les « trucs » en plus pour voir si des flux sont disponibles ou les créer

- Une icône dédiée dans les hauts ou les pieds de pages des sites 🍷
- Consulter les plans des sites : certains sites n'affichent pas les flux explicitement
- Utiliser des syntaxes « directes »
  - Via l'extension de navigateur **Wappalyzer**, vous pouvez souvent connaître le type de **CMS** utilisé pour construire certains sites (ex : Wordpress, Drupal, SPIP, etc.) ; des syntaxes dédiées peuvent être utilisées pour accéder à des flux qui ne seraient pas visibles (attention, ces flux peuvent ne pas être activés, donc inutiles).

En voici quelques-unes selon les CMS ou plateformes :

- Les fichiers XML : <https://www.lemonde.fr/rss/une.xml>
  - SPIP : <https://publications.cariforef-provencealpescotedazur.fr/spip.php?page=backend>
  - Wordpress : <https://www.akto.fr/appels-d-offres/feed>
  - DRUPAL : Essayer un rss.xml à la racine du site tel que : <https://travail-emploi.gouv.fr/rss.xml>
- Créer un flux RSS à partir de sites n'en possédant pas : certains agrégateurs le font à partir d'extensions (RSS Feed Reader ou **The RSS Aggregator**), d'autres services le proposent avec un panel de services inclus tels que <https://rss.app/fr>
- Créer un flux unique à partir d'autres flux : <http://www.feed.informer.com>

## Autres moyens de collecter l'information

- L'inscription à des **newsletters professionnelles** qui permettent d'être régulièrement informés de l'actualité et des publications des structures
- Des alertes dédiées à des services spécifiques, comme par exemple **les alertes BOAMP**.

- Les alertes Google : <https://www.google.fr/alerts>
- Une alternative, Talkwalker Alert : <https://www.talkwalker.com/fr/alerts>
- Si des sites ou des pages ne sont pas disponibles via flux RSS, des extensions d'alertes sur les pages existent :
  - o Pour Firefox : **Update Scanner**, utilisation simple, les changements sont surlignés
  - o Pour Chrome et autres navigateurs : **Distill Web Monitor**, prise en main un peu moins facile mais résultats similaires, on peut ne surveiller qu'une partie des pages
- Pour la veille sur les réseaux sociaux, de nouveaux médias tels que Bluesky ou Mastodon permettent de suivre des profils via des flux RSS.

Des outils spécifiques tels que Swello, Hootsuite ou autre permettent une veille des comptes suivis.

## Un outil de capitalisation des informations : Zotero

Un outil libre, open source, centré sur la gestion de références bibliographiques, utilisable seul ou en communauté et dont les informations sont diffusables très facilement (bibliographies, bases de données avec des formats d'exports interopérables).

Des extensions sont disponibles pour créer des bibliographies sous Word ou LibreOffice.

Des extensions pour intégrer les références dans la base sont disponibles sous Firefox ou Chrome : <https://www.zotero.org/download>

Une communauté d'utilisateurs francophones est disponible pour expliquer et proposer des solutions de travail : <https://zotero.hypotheses.org/> et une documentation est disponible en français : **Documentation Zotero Fr.**

Cet outil est donc capable de stocker et de restituer des références diverses dans des livrables destinés à des équipes en interne ou à un public externe.

## Utiliser l'intelligence artificielle pour la veille :

Un sujet émergent encore très perfectible :

- **IA agentique : une technologie qui soulève des interrogations**, site « Vie Publique », 13/03/2026
- **La veille stratégique en 2026 : entre automatisation agentique et discernement humain. Véronique Mesquich. Entretien**, site « Veillemag », 12/03/2026
- **Documation 2026 - La veille au défi des agents IA**, site « Archimag », 13/04/2026

Les agents IA dédiés à la veille permettant de travailler seuls à la récupération, la synthétisation et la diffusion d'une veille ne sont pas encore complètement opérationnels à cette date.

Des logiciels dédiés comme par exemple **NewsCore** ou **Sindup** (liste **vraiment** non exhaustive) sont en cours de développement et proposent déjà des solutions (payantes).

Pour autant, il est possible de faire réaliser à des IA génératives des recherches dédiées à ses thématiques de veille pour peu que les prompts utilisés soient complets et corrigés selon les résultats remontés (itérativité de la veille).

Tous les outils d'IA générative que vous utilisez sont capables de créer un livrable de veille simple, intégrant les dernières références intéressantes ou des synthèses utiles.

Un service à tester (attention aux données récupérées par l'application via l'inscription) : **Perplexity**, via son **service web** ou son **navigateur dédié, Comet**

Un tutoriel utile mais un peu technique pour qui a le temps de creuser ce sujet : <https://lesbases.anct.gouv.fr/ressources/automatisez-votre-veille-avec-l-ia>

## En résumé

- Bien délimiter ses thématiques et ses process de veille (recherche, traitement, diffusion) lors de l'analyse des besoins.
- Essayer et utiliser des outils convenant à ses pratiques : ceux qui sont déjà utilisés pour d'autres usages peuvent être suffisants (ex : tableurs). Néanmoins, il est quelquefois nécessaire d'investir une centaine d'euros sur des solutions dédiées, selon ses besoins.
- Définir un temps de traitement des résultats de ses recherches selon ses disponibilités ou ses priorités (1 heure par jour, 1h par semaine, etc.) et...**essayer de s'y tenir !**

L'avantage des flux RSS tient aussi à la possibilité de stocker ces informations en attente de traitement.

- Si l'IA agentique permettra bientôt d'automatiser et d'amplifier la veille (24h/24-7jours/7), le rôle du veilleur sera alors de bien définir les thématiques de veille (amélioration continue des prompts soumis aux agents IA) et de vérifier la fiabilité de l'information mise à disposition (désinformation, fake news, création de références inexistantes).